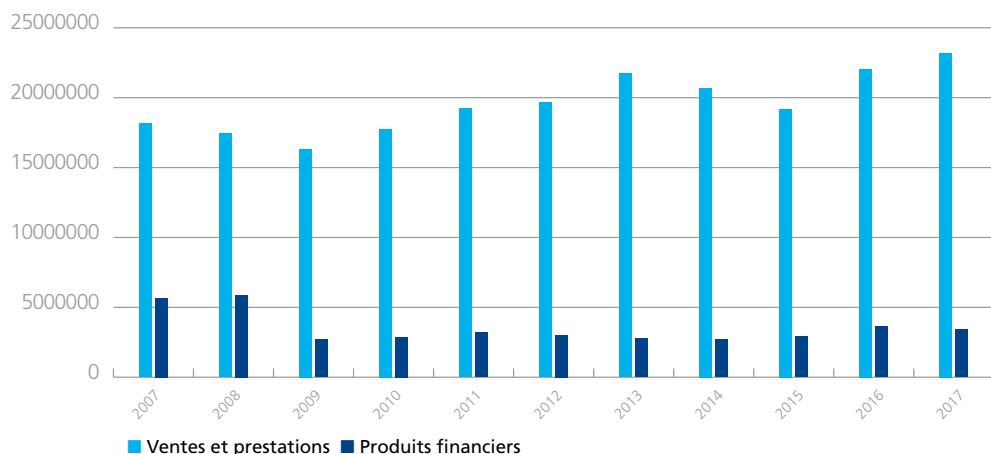


## 3. COMPTE DE RÉSULTATS

### 3.1. LE COMPTE DE PRODUITS

#### STRUCTURE DU PASSIF

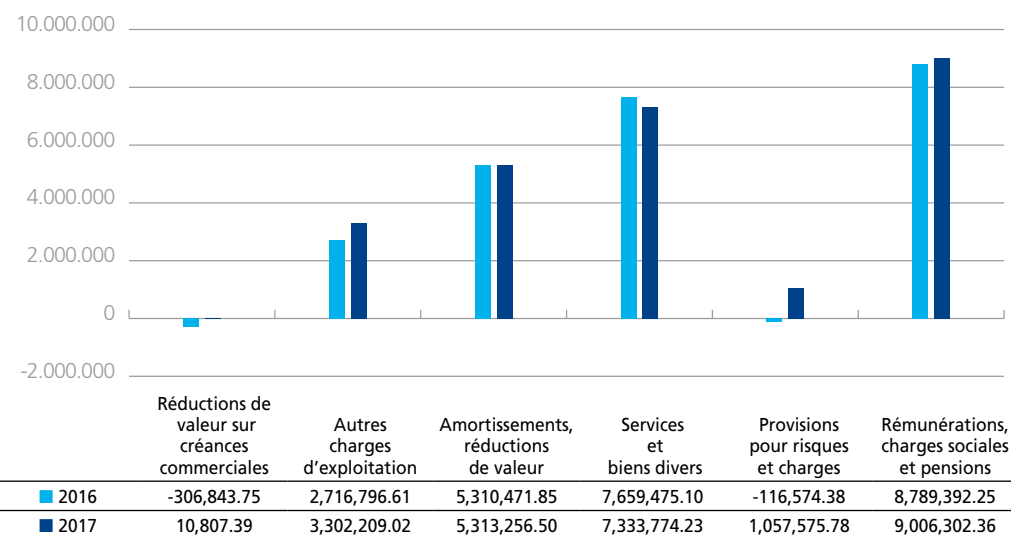


3.1.1. Le total des ventes et prestations s'élève à 33.412.841,53€. Il y a une forte d'augmentation de ce poste suite à la prise en compte de la plus-value de 1993 pour un montant de 9.872.195,44€ (déduction faite des amortissements de la plus-value sur le siège social). Il faut également noter une augmentation de 2,7% du chiffre d'affaires et une hausse du poste « autres produits d'exploitation » du fait de la levée du solde d'option d'achat pour l'emphytéose sur Tour et Taxis.

3.1.2. Les produits financiers sont en baisse par rapport à l'année précédente suite à la diminution des amortissements sur les investissements (subsidés d'investissements sur dotation).

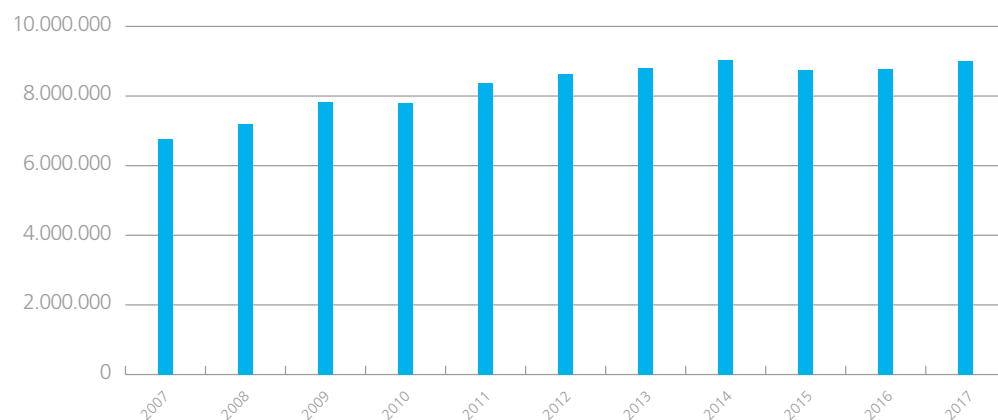
### 3.2. LE COMPTE DE CHARGES

#### STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION 2017



3.2.1. La masse salariale, qui atteint 9.006.302,36€, a augmenté de 216.910,11€ soit 2,5%. L'augmentation se justifie principalement par l'indexation et l'octroi des biennales statutairement prévues.

## MASSE SALARIALE

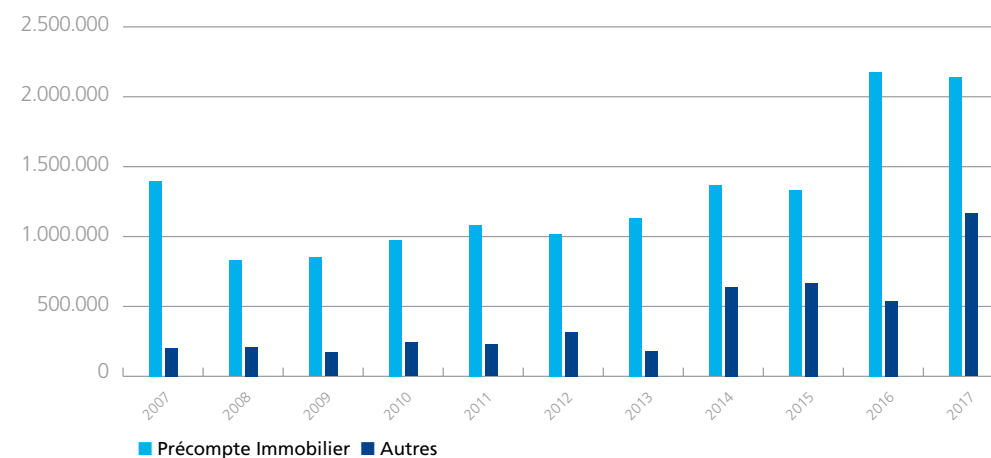


3.2.2. Les provisions pour risques et charges sont expliquées au point 2.2.

3.2.3. Le poste « Services et biens divers » est en diminution de 4% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'une diminution des plusieurs postes de charges allant de l'entretien du canal, des terrains, des évènements en passant par les frais de publicité. En 2017 le Port a réalisé les travaux de dragage pour 2.481.331,77€ contre 2.582.597,93€ en 2016.

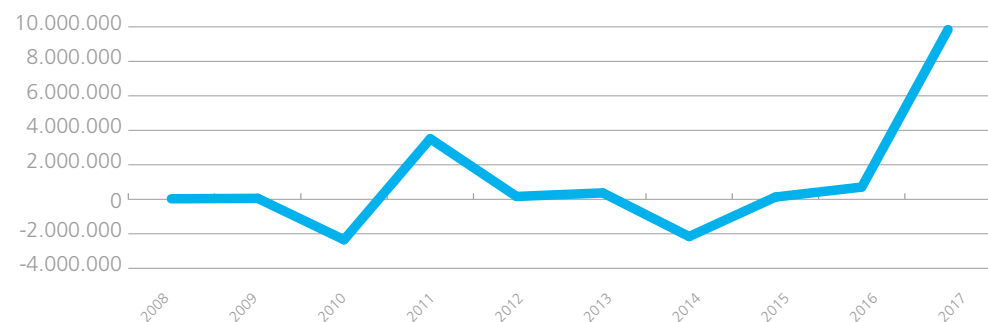
3.2.4. Les autres charges d'exploitation sont en augmentation par rapport à 2016. Cette hausse est due à la prise en charge d'une série de factures qui étaient mises en « notes de crédit à recevoir » .

## AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION



### 3.3. RÉSULTAT DE L'EXERCICE

#### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT



L'exercice se clôture avec un résultat positif de 9.842.553,31€.

En conséquence, il est proposé de prélever sur le bénéfice de l'exercice un montant de 492.127,67€ soit 5 % destiné à alimenter la réserve spéciale destinée aux travaux d'amélioration, d'extension et de renouvellement, et d'affecter le solde au bénéfice à reporter qui s'établit ainsi à 9.350.425,64€.

Approuvé en séance du Conseil d'administration du 27 avril 2018.

Le Vice-président,  
O. AUVRAY.

Le Président,  
M. JABOUR.

Le Directeur général adjoint,  
Ph. MATTHIS.

Le Directeur général,  
Ir. A. MOENS.